

## ***Lequel* « outil de reprise » : d'un quasi-démonstratif au relatif ?**

**Annie Kuyumcuyan, Nancy-université et ATILF-CNRS**

Les grammaires du français moderne intègrent aujourd'hui sans hésitation *lequel* dans le paradigme du pronom relatif, sous l'appellation de « relatif composé ». Quelques cas non équivoques de substitution entre formes simples et composées permettent en effet d'établir une certaine interchangeabilité entre elles. Il n'en reste pas moins que, même en français moderne, *qui* et *lequel*, par exemple, ne se rencontrent pas tout à fait dans les mêmes contextes et ne produisent pas non plus exactement les mêmes effets, comme le montre notamment leur emploi respectif en tête de phrase :

(1) Bien qu'en principe il ne détienne que les informations données par Gloire sur ses allées et venues, décidément il semble que Béliard, par d'autres sources ou double vue, soit au courant de tout ou partie de la vie de la jeune femme. Qui n'y prend pas garde, qui s'assied sur le lit. (J. Echenoz, *Les grandes blondes*)

(2) Un clou chassant l'autre, face à cette défection, Jouve a dû se résigner à remplacer, en tant que premier agent, Personnettaz par Boccara. Lequel a jugé nécessaire, du moins conforme à cet avancement, le recrutement immédiat d'un assistant. (*ibid.*)

G. Antoine fait remonter au XIV<sup>e</sup>, « et surtout aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », l'apparition de ces relatifs employés comme conjonctifs, « quand se répand à profusion l'habitude de fabriquer des développements – descriptifs entre autres – dont les éléments successifs sont cousus ensemble à grand renfort de *lequel*, *laquelle*, *dont*, etc. » (1959 : 643). Encore très courantes au XVI<sup>e</sup> (Gougenheim 1984, 91), par exemple dans le récit :

(3) Le gentil homme et la dame, qui estoient ensemble avecq elle, furent fort contens de demeurer en la bonne grace et bonne opinion de ceste princesse. Laquelle conseilla au gentil homme, que avant son partement, il devoit parler au mary ; ce qu'il feyt selon son conseil. (M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1549, II, 15, p. 125)

ces formes sont devenues bien moins fréquentes un siècle plus tard. La première raison en semble la raréfaction de *lequel* (Haase 1975, § 33) qui ne subsiste plus guère que comme déterminant. Pronom, il est alors supplanté dans ses emplois phrastiques par les relatifs simples *qui*, *que* et *dont* (Spillebout 1985 : 163-164) tandis que semble s'être effacé avec lui l'usage de connecteur interphrastique qu'il réalisait en (3). C'est en français contemporain, après 1950, qu'apparaît à nouveau un relatif en « outil d'attaque phrastique » (G. Antoine *op. cit.*, 329). D'abord marginal, le phénomène s'étend au point que quelque vingt ans après G. Antoine, C. Touratier (1980) observe que même sans dépouillement systématique les exemples abondent désormais : le relatif en tête de phrase est en effet aujourd'hui devenu courant (Béguelin 1998, 242), et cela dans toutes ses formes, aussi bien simples que composées. Mais cette homogénéité de surface – tous les relatifs peuvent occuper la position phrastique initiale en français moderne – pourrait correspondre à une évolution diversifiée des différents marqueurs concernés. En ce qui concerne *lequel* en particulier, bien plus qu'un retour à ses emplois pré-classiques il faudrait en faire une conséquence de son intégration relativement récente au paradigme du relatif, intégration beaucoup plus douteuse quand il s'agit de ses emplois primitifs. Sa catégorisation préalable comme relatif serait dès lors à concevoir plutôt en termes de réanalyse à partir de ses emplois contemporains, tandis que son

évolution du moyen français à la langue moderne relèverait en fait d'une véritable transformation : ni plus ni moins que sa grammaticalisation en pronom relatif. C'est à la discussion de cette hypothèse que nous voudrions consacrer notre exposé.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PROVISOIRES

ANTOINE G. 1959, *La coordination en français*, Paris, d'Artrey, 2 vol.

BEGUÉLIN M.-J. 1998, « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de Linguistique française* 20, 229-253.

GOUGENHEIM G. 1984, *Grammaire de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard.

HAASE A. 1914, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave (1975).

SILLEBOUT G. 1985, *Grammaire de la langue française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard.

TOURATIER C. 1980, *La relative, essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck.